



AIDE A L'INSCRIPTION EN LIGNE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES



Etape 1 : Se rendre sur la page d'inscription en ligne

Sur le site internet www.reseaulefil.fr à la page des transports scolaires.

Etape 2 : Créer son compte

- Cliquez sur « *Mon compte* ».
- **Créez-vous-même un identifiant et un mot de passe.**
- Suivez les instructions.

Une fois les identifiants saisis, vous êtes connecté à votre espace personnel Le Fil.

Etape 3 : Saisir les coordonnées de votre foyer

Cliquez sur « *inscriptions aux transports scolaires* » et renseignez les coordonnées de votre foyer demandées (cela nous permettra de vous contacter si nécessaire et de recevoir les SMS d'alertes).

Etape 4 : Inscrire son ou ses enfant (s)

Cliquez sur « *faire une nouvelle demande* » pour inscrire votre enfant aux transports scolaires.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes pour l'inscription aux transports scolaires.

Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez l'étape n°4 en cliquant sur « *faire une nouvelle demande* ».

Etape 5 : L'inscription est terminée

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Dans la rubrique « *inscriptions aux transports scolaires* » vous pouvez connaître l'avancement de l'inscription de votre (vos) enfant(s).

QUESTIONS FREQUENTES

J'ai perdu mon mot de passe pour me connecter : - Vous pouvez cliquer sur « Mot de passe ou identifiant oublié(s) ? » et suivez la procédure

Mon enfant est dans l'attente d'une affectation : - Commencez l'inscription en ligne de votre enfant. Lors de l'étape « scolarité » ne renseignez pas la commune de l'établissement mais cliquez sur « L'établissement fréquenté n'est pas encore connu. ».

En cas de dérogation, comment faire pour payer les frais d'inscription aux transports scolaires : - Une fois que le ST2B aura étudié votre dossier, nous vous enverrons un e-mail. Cet e-mail vous indiquera qu'une facture est disponible sur votre espace personnel. Les différents modes de paiement vous seront indiqués sur la facture.

Un écran « dérogation » apparaît lors de l'inscription de mon enfant : - Si un motif de dérogation vous est demandé, c'est que la demande de scolarité de votre enfant ne respecte pas la sectorisation établie. Cependant, cela ne signifie pas que votre enfant n'est pas ayant droit au transport scolaire gratuit. Cet écran vous permet de justifier votre décision de scolariser votre enfant à l'établissement choisi.

Je n'ai pas de photo d'identité de mon enfant disponible sur mon ordinateur : - Si vous n'avez pas la possibilité de charger une photo d'identité lors de l'inscription en ligne, vous pouvez la déposer à cette adresse (*n'oubliez pas d'indiquer le nom et prénom de votre enfant au dos de la photo*) : Boutique le fil – 4 rue Léon Winsbach, Briey – 54150 VAL DE BRIEY - Tél : 0 800 710 054 (service et appel gratuit), Mail : contact@reseaufil.fr

Je n'ai pas d'accès internet ou d'ordinateur : - Il est possible de vous rendre à la boutique Le Fil, muni d'une photo d'identité, justificatifs de domicile, et attestation dans le cas d'une garde alternée.

Boutique le fil – 4 rue Léon Winsbach, Briey – 54150 VAL DE BRIEY
Tél : 0 800 710 054 (service et appel gratuit), Mail : contact@reseaufil.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 8h30 à 12h00.

